

# LES FACTEURS CLÉS POUR RÉUSSIR UN CPE

JUILLET 2025



PROFEEL, un programme financé par le dispositif  
des certificats d'économie d'énergie (CEE)



## CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE : LES FACTEURS CLÉS

### CONSEILS AU BÉNÉFICIAIRE

Réaliser une étude d'opportunité incluant un audit énergétique  
Constituer une équipe projet adaptée au périmètre envisagé et au type de contrat envisagé

Définir des objectifs contractuels clairs et précis  
Construire une documentation de la situation de référence robuste  
Préciser les modalités de suivi et de fin de marché dans le contrat

Laisser un temps suffisant pour la consultation et pour les visites  
Affiner les dispositions du marché par le dialogue avec les candidats

Contrôler la qualité de réalisation des éventuels travaux, de préférence via une mission de commissionnement.  
Contrôler la mise en place d'une démarche de suivi des consommations  
Mise à disposition et partage des données nécessaire à l'évaluation des gains

Préparer la fin de marché en relation avec les dispositions contractuelles

### Préparation

### Rédaction du marché

### Réalisation

### Exploitation

### Fin du marché

**Un contrat de performance énergétique** est un outil qui peut s'adapter à tout type d'ouvrage (bâtiment, éclairage public, industrie) ou à tout type de périmètre au service des économies d'énergie, sous réserve de :

- Bases contractuelles solides et solides
- Dialogue constructif et partage d'informations entre clients et entreprises au service de la performance
- Moyens de suivi robustes et adaptés des indicateurs de performance

### CONSEILS AU FOURNISSEUR

Constituer une équipe pluridisciplinaire réunissant les compétences adaptées en fonction des caractéristiques du marché. Bien définir la répartition des tâches en particulier si groupement d'entreprises.

Prendre en compte le besoin de suivi de performance sur la durée du marché.

Changer la situation de référence au regard des informations fournies et des éventuelles constats réalisés lors de la ou les visites

Mettre en place les outils nécessaires à la démarche de suivi des consommations

Contrôler la qualité de réalisation des éventuels travaux, de préférence via une mission de commissionnement dont l'agent de commissionnement devra avoir un degré d'impartialité suffisant.

Mettre en place une démarche de pilotage énergétique, de suivi des consommations et de reporting robuste.

Préparer la fin de marché en relation avec le client

Réaliser un bilan et retour d'expérience.

---

Accéder gratuitement à l'ensemble des ressources et outils PROFEEL sur [www.prreno.fr](http://www.prreno.fr)

